

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ADMISSIONS

Les inscriptions s'effectuent **avant la fin du mois de juin** au secrétariat de l'école.
Les anciens élèves sont prioritaires. Les nouveaux élèves sont inscrits sur liste d'attente en fonction des places disponibles.
Les inscriptions sont finalisées en septembre avant la reprise des cours. L'engagement des élèves est annuel.

TARIFS

Droit d'adhésion : 47 €

Frais de scolarité

Cours collectifs (élèves non inscrits en instrument) :

- Eveil, école du rythme, formation musicale : 120 €
- Ateliers 1h (jazz, solfège adulte, atelier rock enfant, orchestre) : 160€
- Ateliers 1h30 (rock adulte, ensemble vocal) : 240 €

Cours individuels d'instrument :

Tarifs calculés en fonction du quotient familial

- Forfait enfant jusqu'à 18 ans (30 min d'instrument, FM, 1 pratique collective) : de 330 € à 666 €
- Forfait jeunes adultes 18 à 25 ans (30 min d'instrument et 1 pratique collective) : de 363 € à 733 €
- Forfait adulte (à partir de 25 ans (30min d'instrument et 1 pratique collective) : de 379 € à 766 €

A partir de 18 ans, la seconde pratique collective est facturée à 50%

Tarifs pour les extérieurs à Versailles Grand Parc, nous consulter.

Réduction de 5 à 10 % selon le nombre d'inscrits de la même famille.



Pour les jeunes de 18 ans. Valable sur l'ensemble des activités.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BIÈVRES

Domaine Louis Ratel

Allée des castors

91 570 Bièvres

01 69 85 54 37 / contact@musique-bievres.org

www.musique-bievres.org

www.facebook.com/Ecole-de-Musique-de-Bievres-1204984262995164/

Adresse postale

École de Musique de Bièvres

Mairie

Place de la mairie

91570 Bièvres

Secrétariat ouvert au public

Mardi et jeudi : de 18h à 19h30

Mercredi : de 16h30 à 19h30

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BIÈVRES

2022 - 2023

VersaillesGrandParc.fr

PRÉSENTATION

L'école de musique de Bièvres a été fondée en 1967 sous la forme d'une association dénommée « La Chanterie ». Depuis 1998, elle est installée dans les locaux du Centre Culturel, au cœur du domaine Ratel et à proximité des écoles.

L'EMB peut accueillir jusqu'à 200 élèves (enfant dès la moyenne section de maternelle, adolescents, adultes) désireux de pratiquer un instrument de musique. L'objectif est de permettre au plus grand nombre d'accéder à la musique d'ensemble au sein de nombreux ateliers (dès la 2^e année d'étude). Le cursus des élèves s'inspire du schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication. L'EMB est conventionnée, avec la commune de Bièvres, pour dispenser des cours de musique dans les établissements scolaires de la ville.

Les professeurs de l'EMB sont tous des musiciens professionnels évoluant dans différents univers artistiques et enseignant également dans d'autres écoles de la région. L'un d'eux assure la fonction de directeur. L'équipe administrative est constituée de membres bénévoles de l'association. L'EMB est affiliée à la FFEM (Fédération Française des Ecoles de musique).

L'ouverture d'une classe d'instrument est possible dès 4 élèves inscrits. Pour les indécis, l'EMB propose une classe de découverte des instruments ouverte aux enfants à partir du CE1.

PROGRAMMATION

Des auditions publiques ont lieu à chaque fin de trimestre. L'EMB participe à l'animation culturelle de la ville en organisant des concerts d'élèves au centre Ratel et à l'église de Bièvres. L'école a organisé en 2010, 2011 et 2012 le festival Vibr'Esbonne, festival pédagogique dédié à la musique d'ensemble pratiquée en milieu scolaire et dans les écoles et conservatoires. Des projets musicaux sont menés en partenariat avec les établissements scolaires et avec le centre culturel Ratel. L'école a fêté ses 50 ans en mai 2018, avec la participation d'ensembles d'élèves de l'Association Musicale de Toussus-Les-Loges (AMTL).

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

INSTRUMENTS À VENT

Flûte traversière

Accordéon

Flûte à bec

Trompette

Clarinette

Saxophone

CORDES FROTTÉES

Violon

Violoncelle

Alto

Contrebasse

CORDES PINCÉES

Guitare classique

Guitare électrique

Guitare basse

Harpe

CORDES FRAPPÉES

Piano

Piano jazz

AUTRES INSTRUMENTS

Batterie

VOIX

Chant

INFORMATIQUE MUSICALE-MAO

CYCLES ET ENSEIGNEMENTS

ORGANISATION DES ÉTUDES

CYCLE INITIAL

- Enfants de moyenne et grande section de maternelle : éveil à la musique par une approche concrète et ludique, etc.
- École du rythme, élèves de CP : apprentissage de rythmes simples et pratique collective de la pulsation au moyen de petites percussions ou de métallophones.

CYCLE 1

D'une durée de quatre ans environ, il est accessible à partir du CE1.

- 1^{er} et 2^e année : formation musicale (obligatoire) + cours individuel d'instrument.
- 3^e année et suivantes : formation musicale (obligatoire) + cours individuel d'instrument + pratique collective.

Le cycle est validé par l'obtention du diplôme de fin de 1^{er} cycle.

CYCLE 2

D'une durée de 4 ans environ.

- 1^{er} et 2^e année : cours individuel d'instrument + pratique collective, validées par un examen de milieu de 2^e cycle.
- À partir de la 3^e année les élèves peuvent être présentés aux examens départementaux.

PASSAGE DE CYCLES

L'entrée dans le cycle supérieur ainsi que les validations finales ne sont effectives que lorsque l'élève a satisfait à l'ensemble des disciplines : instrument, formation musicale, pratique collective, autonomie (second cycle uniquement).

PRATIQUE COLLECTIVE

- Ensembles instrumentaux (ensembles de guitares, harpes, saxophones, Atelier Orchestre Enfants), proposés par les professeurs d'instruments dès la 2^e année d'étude.
- Atelier rock et jazz, dès la 3^e année d'étude.
- Orchestre classique, accessible dès la 3^e année d'étude.
- Solfège adultes et ados débutants.
- Ensemble vocal adultes.
- Atelier "Rythme et Pulsation" pour ados et adultes niveau 4^{ème} année de solfège.

